



Association Bati Bati – Loi 1901 – N° W832009169
Le Coralia A – 424 avenue de Lisbonne – 83500 – La Seyne Sur Mer
Crée en 2012

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BATI BATI DU 24 JUIN 2017

Une assemblée générale est un moment important pour une association, un moment où l'on peut se rencontrer, se parler, partager ...

Un moment où les responsables expliquent leurs actions, leurs difficultés, mais aussi le plaisir de partager grâce aux photos, vidéos, témoignages, les moments intenses que chacun a vécu.

À 19h30, ce vendredi 24 juin 2017, plus de 50 personnes membres, et sympathisants de Bati Bati étaient présents chez Paul et Monique Legoux (Membres éminents de la première heure de Bati Bati) qui avaient eu la gentillesse de mettre leur jardin à la disposition de notre association.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

À 20h, Le Dr Abdoullahi, Président de Bati Bati ouvre la séance.

Avec l'aide d'un diaporama, ce dernier, revient avec précision et pédagogie sur l'exercice de l'année 2016 pour l'association Bati Bati.

- ✓ Nombre d'adhérents : 196
- ✓ Nombre de Donateurs : 26
- ✓

Une mention spéciale est décernée aux Clubs Kiwanis qui par leurs soutiens financiers sont devenus des partenaires de premier ordre.

Dans un premier temps, Le Dr Abdoullahi nous a présenté une synthèse des Projets réalisés, reprenant avec clarté les aspects positifs de ces derniers mais aussi les limites auxquelles Bati Bati a dû faire face, justifiant les ajustements nécessaires de ceux-ci. Une attention particulière est donnée au fait que l'action de Bati Bati s'organise en fonction des besoins de la population locale, et que celle-ci est également partie prenante dans la réalisation des projets.

➤ **PROJET EAU**

Paul Legouix, notre ingénieur expert en hydraulique et grand architecte de notre Projet de Réhabilitation de la Source est revenu en détail (photos à l'appui) sur le devenir de ce chantier évoquant les possibilités potentielles futures d'extension de ce projet en fonction d'études logistiques de terrain.

➤ **PROJET « TONTINE DU LIVRE**

Depuis deux années de mise en pratique, ce projet donne entière satisfaction quant aux résultats scolaires des enfants qui ont pu bénéficier de la Tontine du Livre. Quasiment pas de redoublement pour les enfants bénéficiant de la Tontine, sachant que le taux de redoublement habituel est de l'ordre de 50 %.

Seul bémol : le prix de la caution qui s'avère beaucoup trop élevé pour de nombreuses familles. Nous avons donc décidé de diminuer fortement cette caution afin de ne pas rendre cette Tontine trop discriminante par l'aspect financier.

➤ **PROJET : TERRAIN MULTISPORTS**

Ce terrain, « Volley, Handball, Basquet » est une vraie réussite pour la jeunesse de Tignère. Des équipes commencent à se constituer et des tournois s'organisent. Nous sommes très fiers d'avoir pu doter Tignère mais aussi la région d'un premier Terrain Multisports qui génère une véritable émulation et dynamique parmi les jeunes gens.

PROJECTION 2017

➤ **MISE EN PLACE DU PROJET « PARRAINAGE SCOLAIRE BATI BATI »**

Tout au long de l'année 2016, nous avons réfléchi à un projet de « Parrainage Scolaire ». Des remontées alarmantes sur la situation très délicate de certains enfants dont la scolarité était devenue aléatoire faute de moyens, nous sensibilisent davantage à l'opportunité d'un vrai projet de soutien scolaire aux plus démunis. Nos référents locaux, après une investigation rigoureuse sur le terrain ont pu identifier un certain nombre d'enfants (orphelins de père pour la plupart, ou issus de famille monoparentales) qui grâce à ce programme « parrainage pourraient poursuivre leur scolarité normalement. Fin 2016, nous actons en réunion de Comité d'Administration ce nouveau projet de parrainage scolaire que nous lancerons dès le premier trimestre 2017.

Cette 5^{ème} Assemblée Générale est l'occasion pour Bati Bati d'inaugurer officiellement ce « Programme de Parrainage Scolaire ».

Celui-ci sera effectif dès la rentrée 2017. De nombreux parrains ou marraines se sont déjà manifestés et nous sommes quasiment certains que tous les enfants du primaire ou du secondaire identifiés pour le parrainage pourront bénéficier de celui-ci dès septembre prochain. Un très très grand Merci à eux !

Le « Parrainage » pour un enfant du primaire revient à 120 € par an, celui d'un élève du secondaire à 180 € par an. Il permet d'acheter l'uniforme, les chaussures de sport, le cartable, les livres scolaires, et les frais de scolarité divers..

Aucun argent ne sera versé aux familles. C'est l'association qui négocie et s'occupe des achats afin d'obtenir les meilleurs prix en achats groupés.

Viviane Quéré, membre du Bureau et Conseil d'Administration, en charge de Dossier « Parrainage », développe avec précision et pédagogie, dans un processus de « Questions/Réponses » les différentes problématiques que ce Projet peut susciter. Parrainer un enfant est un engagement important et pérenne. Il est donc important que toutes les questions que peuvent se poser les parrains et marraines avant de s'engager, trouvent une réponse claire et précise, afin qu'il ne subsiste aucune ambiguïté sur le financement de ce programme.

➤ CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Soutien logistique à la Tontine du livre et à l'amélioration du soutien scolaire en général, ce projet représente un investissement de fonds qu'il nous faut étoffer avant de pouvoir poser la première pierre de ce bâtiment.

RAPPORT FINANCIER

Présentation de l'exercice financier 2016 par notre trésorier Jean-Paul Desfrancois.

RECETTES 2016 :

- Cotisations : 2175€
- Dons : 6490€
- Ventes Tee shirts : 40€
- Loto : 7107€
- Intérêts banque : 12,78

TOTAL RECETTES : 15824,78

DÉPENSES 2016 :

- Matériels : 2352,92€
- Frais : 319,29€
- Assurance : 285,41€
- Projets
 - Terrain : 12195,86€
 - Tontine : 2826,93€
 - Entretien source : 75,00€
 - Aide à la scolarité : 465,85€

TOTAL DÉPENSES : 15022,84€

Nous rappelons qu'une vigilance tout à fait particulière est apportée aux frais de gestion et de fonctionnement que nous tâchons de réduire au maximum, afin que chaque euro versé soit utilisé au profit des projets.

Le rapport est approuvé par l'ensemble des adhérents présents.

La soirée se poursuit par un chaleureux et amical pique-nique dans la douceur d'une soirée sous les étoiles... . .



Bati Bati
Un battement de cœur pour Tignère

PROGRAMME PARRAINAGE BATI BATI

Parrainer la scolarité d'un enfant à Tignère

Donner une chance à des enfants orphelins ou issus de familles monoparentales d'accéder à l'Éducation:

- ✓ Prise en charge des frais de scolarité (inscription, uniforme, matériel scolaire, chaussures, tenue de sport...)
- ✓ Échanger 1 ou 2 courriers par an avec l'enfant par le biais de l'association.

REJOIGNEZ-NOUS !
L'association Bati Bati (loi 1901-reconnue d'Intérêt Général) réalise des projets de développement dans le village de Tignère (Cameroun) dans les domaines de :

- L'accès à l'eau
- L'éducation, - Jeunesse et Sport -
- La santé

DEVENIR PARRAIN

- Adhérer à Bati Bati: 15 €/an
- Verser 10€/mois pour un enfant du primaire
- Verser 15€/mois pour un enfant du secondaire

❖ **Défiscalisation à hauteur de 66%**

